

2015-5424

2016-01-14

(Box label)

Pro-Shield 100 Adulticide contre les puces

Pour les chiens âgés de 12 semaines et plus, pesant plus de 25 kg

[Une fois par mois] Traitement topique mensuel contre les puces

LIQUIDE

[Tue les puces rapidement] [Tue rapidement les puces] [et] [peut réduire la dermatite allergique par piqûres de puces (DAPP)]

[Supprime les puces dans les 24 heures suivant le traitement]

[Protection contre les infestations de puces pendant [au moins] quatre (4) semaines [au minimum]

Approvisionnement de [trois] [quatre] [six] [3] [4] [6] mois

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET D'EMBALLAGE AVANT L'USAGE

POUR UTILISATION SUR LES CHIENS SEULEMENT

Ne pas utiliser sur d'autres animaux

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LES YEUX

USAGE DOMESTIQUE

GARANTIE : imidacloprid 9,1 %

N°. D'HOMOLOGATION 32019 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

[Trois] [Quatre] [Six] [x] tubes de 4,0 mL

TWIST N' USE TUBE

NorVet Supplies Inc.

2325 Hurontario St., Suite 196

Mississauga, ON L5A 4KA

(905) 274-0009

Pro-Shield 100 Adulticide contre les puces contrôlera les puces présentes sur le chien en moins d'un jour après le traitement et continuera à protéger l'animal contre les nouvelles infestations durant au moins 4 semaines. D'autres infestations causées par l'apparition de nouvelles puces dans l'environnement peuvent continuer à se produire durant 6 semaines ou plus après le début du traitement. Appliquer toutes les 4 semaines pour assurer l'efficacité continue du produit lorsqu'il y a un risque constant d'infestation. Le traitement doit être répété uniquement si les problèmes de puces réapparaissent. Si un nouveau traitement s'avère nécessaire avant 4 semaines, ne pas traiter plus d'une fois par semaine.

Donner un shampoing au chien peut diminuer la durée de la protection contre les puces; par conséquent, une nouvelle application peut être nécessaire à la suite d'un shampoing. Pour l'utilisation sur les animaux gravides ou qui allaitent, consulter le vétérinaire.

PRÉCAUTIONS :

ÊTRES HUMAINS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré ou si absorbé par la peau. Cause de l'irritation oculaire. NE PAS mettre dans les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter des gants de caoutchouc au moment de l'application du produit. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains (et toute autre partie du corps qui est entrée en contact avec le produit) avec de l'eau et du savon. Éviter tout contact avec l'animal tant que le produit n'est pas sec. Ne pas contaminer l'eau, ni la nourriture destinée aux êtres humains ou aux animaux en entreposant ou en éliminant le produit.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : Ne pas utiliser sur des animaux âgés de moins de 12 semaines. Faire attention à ne pas exposer les autres animaux qui peuvent s'être trouvés physiquement proches de l'animal traité. L'utilisation de tout pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilisation. Les animaux plus petits sont plus susceptibles de subir des effets indésirables. Porter une attention particulière.

Si les signes persistent ou s'aggravent, consulter immédiatement un vétérinaire.

PREMIERS SOINS :

ÊTRES HUMAINS : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : Si des signes de sensibilité apparaissent, baigner l'animal en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les signes de sensibilité persistent, consulter immédiatement un vétérinaire.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale ou vétérinaire.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Entreposer le contenant à la température de la pièce.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le tube vide et le bouchon dans du papier journal et les jeter avec les ordures ménagères.

(Insert label)

Pro-Shield 100 Adulticide contre les puces

Pour les chiens âgés de 12 semaines et plus, pesant plus de 25 kg

[Une fois par mois] Traitement topique mensuel contre les puces

LIQUIDE

[Tue les puces rapidement] [Tue rapidement les puces] [et] [peut réduire la dermatite allergique par piquûres de puces (DAPP)]

[Supprime les puces dans les 24 heures suivant le traitement]

[Protection contre les infestations de puces pendant [au moins] quatre (4) semaines [au minimum]

Approvisionnement de [trois] [quatre] [six] [3] [4] [6] mois

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET D'EMBALLAGE AVANT L'USAGE

POUR UTILISATION SUR LES CHIENS SEULEMENT

Ne pas utiliser sur d'autres animaux

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LES YEUX

USAGE DOMESTIQUE

GARANTIE : imidacloprid 9,1 %

N°. D'HOM. 32019 L.P.A.

[Trois] [Quatre] [Six] tubes de 4,0 mL

Pro-Shield 100 Adulticide contre les puces contrôlera les puces présentes sur le chien en moins d'un jour après le traitement et continuera à protéger l'animal contre les nouvelles infestations durant au moins 4 semaines. D'autres infestations causées par l'apparition de nouvelles puces dans l'environnement peuvent continuer à se produire durant 6 semaines ou plus après le début du traitement. Appliquer toutes les 4 semaines pour assurer l'efficacité continue du produit lorsqu'il y a un risque constant d'infestation. Le traitement doit être répété uniquement si les problèmes de puces réapparaissent. Si un nouveau traitement s'avère nécessaire avant 4 semaines, ne pas traiter plus d'une fois par semaine.

Donner un shampooining au chien peut diminuer la durée de la protection contre les puces; par conséquent, une nouvelle application peut être nécessaire à la suite d'un shampooining.

Pour une élimination efficace des puces, le traitement de l'animal devrait être combiné à la désinfection de tous les endroits fréquentés par l'animal. Il est nécessaire de passer l'aspirateur sur les planchers, tapis et meubles (jeter le sac après usage) et de laver les endroits où l'animal se couche, vit ainsi que les lieux voisins. Si le problème persiste, il sera peut-être nécessaire d'effectuer un traitement insecticide des lieux.

L'alimentation répétitive des puces sur les animaux de compagnie peut amener un trouble d'hypersensibilité dermique : la dermatite allergique aux piqûres de puces (DAPP). Le traitement des animaux avec Pro-Shield 100 Adulticide contre les puces tue rapidement les puces et peut diminuer l'incidence de cette condition.

Pro-Shield 100 Adulticide contre les puces est sécuritaire lorsqu'il est utilisé de pair avec les produits vétérinaires d'emploi courant. Consulter votre vétérinaire avant d'utiliser sur des animaux sous médication.

Pour l'utilisation sur les animaux gravides ou qui allaitent, consulter le vétérinaire.

PRÉCAUTIONS :

ÊTRES HUMAINS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré ou si absorbé par la peau. Cause de l'irritation oculaire. NE PAS mettre dans les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter des gants de caoutchouc au moment de l'application du produit. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains (et toute autre partie du corps qui est entrée en contact avec le produit) avec de l'eau et du savon. Éviter tout contact avec l'animal tant que le produit n'est pas sec. Ne pas contaminer l'eau, ni la nourriture destinée aux êtres humains ou aux animaux en entreposant ou en éliminant le produit.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : Ne pas utiliser sur des animaux âgés de moins de 12 semaines. Faire attention à ne pas exposer les autres animaux qui peuvent s'être trouvés physiquement proches de l'animal traité. L'utilisation de tout pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilisation. Les animaux plus petits sont plus susceptibles de subir des effets indésirables. Porter une attention particulière.

Si les signes persistent ou s'aggravent, consulter immédiatement un vétérinaire.

PREMIERS SOINS :

ÊTRES HUMAINS : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : Si des signes de sensibilité apparaissent, baigner l'animal en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les signes de sensibilité persistent, consulter immédiatement un vétérinaire.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale ou vétérinaire.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Entreposer le contenant à la température de la pièce.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le tube vide et le bouchon dans du papier journal et les jeter avec les ordures ménagères.

MODE D'EMPLOI :

Ne PAS administrer par la gueule. Ne PAS utiliser sur d'autres animaux. Consulter un médecin vétérinaire avant utilisation sur des animaux malades, âgés, des femelles gravides ou qui allaitent, ou des animaux sous médication ou traités avec d'autres pesticides. Consulter un

médecin vétérinaire si l'infestation de l'animal par les puces continue à poser un problème.

Le traitement doit être répété uniquement si les problèmes de puces réapparaissent.

Ne pas utiliser sur les chiots âgés de moins de 12 semaines.

Utiliser uniquement sur les chiens pesant plus de 25 kg.

Ce produit est présenté sous forme de tubes à dose unique. Cet emballage contient [Trois] [Quatre] [Six] [3] [4] [6] doses mensuelles de 4,0 mL. Utiliser sur le chien de la manière décrite ci-dessous.

Ne pas utiliser une dose supérieure à un tube de 4,0 mL à la fois.

Retirer un applicateur de l'emballage.

Tenir le tube en position verticale avec l'ouverture vers le haut.

Tourner la pointe bouchon afin de briser le sceau du tube.

Pour faciliter l'application, maintenir le chien debout. Le contenu entier du tube de Pro-Shield 100 Adulticide contre les puces devrait être appliqué de façon égale, en six à huit points sur le dessus du dos, en partant des omoplates jusqu'à la base de la queue. À chaque point, écarter le pelage du dos du chien, jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer la pointe du tube sur la peau et le presser de façon à y appliquer une portion de solution. Ne pas appliquer une quantité excessive de solution en un endroit ce qui pourrait lui permettre de couler sur les côtés du chien. Éviter tout contact de ce produit avec les yeux ou la gueule de l'animal.

Tenez votre animal éloigné des meubles et des planchers de bois francs jusqu'à ce que Pro-Shield 100 Adulticide contre les pucessèche.

Jeter le tube vide de la manière décrite à la section ÉLIMINATION.

GARDER L'INFORMATION DE L'EMBALLAGE POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE.

NorVet Supplies Inc.
2325 Hurontario St., Suite 196
Mississauga, ON L5A 4KA
(905) 274-0009

(Tube label)

Pro-Shield 100 Adulticide contre les puces

LIRE L'ÉTIQUETTE [ET] LE FEUILLET D'EMBALLAGE AVANT L'USAGE

AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LES YEUX

DOMESTIQUE

USAGE EXTERNE SEULEMENT

GARANTIE : imidacloprid 9,1 %

N° D'HOM 32019 LPA

[NorVet Supplies Inc.
2325 Hurontario St., Suite 196
Mississauga, ON L5A 4KA]
[NorVet Supplies Inc.]
(905) 274-0009
4,0 mL

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))